

**MAIRIE DE SAINT-VINCENT-
RIVE-D OLT**



A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE
Dossier n° DP04629621X0004
Déposé le : 31/03/2021
Adresse des travaux : - 46140 SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

**Déclaration préalable
DOSSIER IRRECEVABLE**

Affaire suivie par :
Madame Lisa FRECHE

Monsieur BEDUER YOANN

LES BORDES COURNOU
46140 SAINT-VINCENT-RIVE-D OLT

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que votre demande citée en objet a été enregistrée sous les références portées dans le cadre ci-dessus.

Toutefois, je ne peux entreprendre l'instruction de cette demande car elle est **irrecevable** pour le(s) motif (s) suivant(s) :

- Votre projet consiste au changement de destination et de modification des façades, il relève donc d'une procédure de permis de construire pour maison individuelle et/ou ses annexes conformément à l'article R* 421-14 c du code de l'urbanisme.

En conséquence vous voudrez bien déposer, à la mairie, une nouvelle demande établie en 4 exemplaires avec le cerfa 13406*07 accompagnée de toutes les pièces exigées et dûment complétées, conformément à la réglementation en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

A SAINT-VINCENT-RIVE-D OLT, le 8 avril 2021

Le Maire, Monsieur DEBAR Raoul



Remarque : Afin de faciliter l'intégration du bâtiment (situé en zone agricole) en logement le pétitionnaire est invité à prendre rendez-vous auprès du CAUE du Lot (Tél : 05-65-30-14-35).